

Direction Générale des Services

Ref: CA2017/82

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DÉCEMBRE 2017

<u>DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL</u> <u>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2017</u>

□ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 15 décembre 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2, Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

> Après en avoir délibéré,

⇒ APPROUVE le procès-verbal du conseil d'administration du 17 novembre 2017.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 15 décembre 2017.

Nombre de membres présents	27
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	9
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de votes pour	27
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le :30/03/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 19/12/2017